

Résolution Université Laval

Instance	CA
N° résolution	CA-2013-142
Séance	2013-10-23 Ordinaire
Version	2013-11-29
Préambule	
Information	
Titre	Passage de l'oléoduc Énergie Est sur les terres de la ferme expérimentale de Saint-Augustin-de-Desmaures : position de l'Université
Texte	Compte tenu de son impact sur les activités d'enseignement et de recherche dans le secteur des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, le Conseil d'administration de l'Université Laval juge que le passage de l'oléoduc Énergie Est sur les terres de la ferme expérimentale de Saint-Augustin-de-Desmaures interfère avec la mission universitaire et, en ce sens, il n'est pas possible d'y donner une réponse favorable; et Le Conseil mandate le vice-recteur exécutif et au développement de transmettre cette position aux promoteurs du projet et de prendre les mesures nécessaires afin qu'elle soit respectée.
Statut	Adoptée
Note	